



*Initiative Brocéliande
est un organisme agréé.
Votre don ouvre droit à
réduction d'impôt !*

NOM : Prénom :
Organisme/Société :
Adresse :
Email : Téléphone :

Je souhaite soutenir l'initiative économique sur mon territoire

- Je deviens **Adhérent** d'Initiative Brocéliande et lui adresse un versement de 50 € (soit 17€ net après déduction à titre privé ou 20€ net après déduction à titre pro).

- Publication pour les entreprises TPE d'un article de promotion sur la page Facebook d'Initiative Brocéliande
- Invitation à l'Assemblée Générale de l'association réunissant l'ensemble des acteurs économiques du territoire

Je souhaite soutenir et participer au développement économique de mon territoire

- Je deviens **Adhérent Entreprise Partenaire** d'Initiative Brocéliande et lui adresse un versement de
- 350 € (un représentant de la structure)
- 500 € (plusieurs représentants de la structure)

- Publication pour les entreprises TPE d'un article de promotion sur la page Facebook d'Initiative Brocéliande
- Invitation liée au statut Adhérent
+ Affichage permanent sur notre site Internet « Nos partenaires »

Je souhaite soutenir, participer et investir dans le développement économique de mon territoire

- Je deviens **Adhérent Entreprise Partenaire +** d'Initiative Brocéliande, lui adresse un versement de 500 € et :

Je choisis de renforcer le fonds de Prêt d'honneur destiné aux porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise sur Brocéliande à hauteur de :

- 500 € 750 € 1 000 € 1 500 €
 2 000€

Je choisis de renforcer le fonds d'Accompagnement permettant l'accueil de proximité, le conseil et le parrainage des entreprises nouvelles à hauteur de :

- 500 € 750 € 1 000 € 1 500 €
 2 000 €

- Publication pour les entreprises TPE d'un article de promotion sur la page Facebook d'Initiative Brocéliande
- Invitation liée au statut Adhérent
- Affichage permanent sur notre site Internet « Nos partenaires »

+ Logo figurant sur la plaquette de présentation de l'association remise à une centaine de porteurs de projets par an et à l'ensemble de nos partenaires.

+ Organisation d'un comité accueillant les nouveaux entrepreneurs et les membres du comité d'agrément au sein de vos locaux s'ils le permettent

Le :

Signature :

Conformément à l'Article 238 bis du Code Général des impôts, l'association Initiative Brocéliande, membre d'un réseau reconnu d'utilité publique, est un organisme agréé qui rend votre don DEDUCTIBLE FISCALEMENT :

- Pour les particuliers : 66 % de la somme versée est déductible dans la limite de 20 % du revenu imposable du foyer soit un coût réel de 34€ net pour un don de 100€ par exemple > 66€ de réduction d'impôt.
- Pour les entreprises : 60 % de la somme versée est déductible dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire soit un coût réel de 300 € net pour un don de 500€ par exemple > 200€ de réduction d'impôt.

Si vous déclarez vos revenus en ligne, vous trouverez les cases relatives à la déclaration d'un don à l'étape 3 de la déclaration en ligne.

Sélectionnez la case «Réductions et crédit d'impôt» dans la partie « Charges » de cette page puis cliquez sur « Suivant » pour saisir, en case 7UF, le montant qui vous donne droit à votre réduction/crédit d'impôt.

Vous pouvez aussi saisir directement les lettres « UF » correspondant à la case recherchée dans la barre de recherche située en haut de la page.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe au 02.99.06.32.47 pour des informations complémentaires.



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE



Par Virement bancaire

Banque : Crédit Agricole Ille et Vilaine - Montfort sur Meu
Code Banque : 13 606 - Code guichet : 000 23 - Compte n° : 3506 1529 000 - Clé RIB : 02
IBAN : FR76 1360 6000 2335 0615 2900 002 - SWIFT BIC : AGRI FRPP 836
Merci de préciser le nom de votre entreprise en libellé du virement et « Adhésion » en motif.

Par Chèque

Libellé à l'ordre de : Association Initiative Brocéliande
Adresse d'envoi : 48 rue de St Malo – BP 86048 – 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE